



Compte rendu Séance du Conseil Municipal du 29 juin 2013

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la mairie à dix heures, sous la présidence de Madame Christiane HERBET, 1^{ère} Adjointe au Maire de Plachy-Buyon.

Etaient présents (Maire et Adjointes puis ordre alphabétique) : Christiane HERBET, Jean-Paul VORBECK, Lionel NORMAND, Jean-René FLAMANT, Chantal BACHELAY, Laurie BUQUET, Yann DELAHAYE, Jean-Pierre De SAINT-ACHEUL, Martine FAUQUEMBERGUE, Marie-Françoise FELLER, Olivier LAMBERT, Emmanuel MAITRE, Paul MARTICHO, Gary SZUMNY.

Absent excusé : Jean-Pascal JORON (pouvoir de vote donné à Jean-Pierre De SAINT-ACHEUL).

Mademoiselle Laurie BUQUET a été nommée secrétaire de séance.

Madame Christiane Herbet félicite publiquement Mme Laurie Buquet et M. Olivier Lambert pour leur élection du dimanche 23 juin 2013.

Le conseil municipal étant maintenant au complet, Mme Herbet propose d'élire le Maire et fait appel à candidature pour la fonction de Maire de la commune de Plachy-Buyon.

Élection du Maire

S'est porté candidat (candidature unique) : M. Lionel NORMAND

Après les votes (14 voix pour et 1 blanc), **Lionel NORMAND** a été élu Maire de Plachy-Buyon.

Le Maire remercie le Conseil Municipal pour sa confiance et prend la présidence de la séance.

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer à trois le nombre d'adjoints.

Élection des Adjointes

1^{ère} Adjointe - Candidature unique : **Mme Christiane HERBET** a été élue avec 14 voix pour et un bulletin blanc.

Mme HERBET remercie les membres du Conseil Municipal qui lui témoignent leur confiance.

2^{ème} Adjoint - Candidature unique : **Mr Jean-Paul VORBECK** a été élu avec 13 voix pour et 2 blancs.

Remerciements de Mr VORBECK à l'assemblée.

3^{ème} Adjoint - Candidature unique : **Mr Jean-René FLAMANT** a été élu avec 13 voix pour et 2 bulletins blancs.

Remerciements de Mr FLAMANT à l'assemblée.

Monsieur le Maire annonce qu'il poursuivra l'action menée par le conseil municipal en place et les projets déjà engagés par la commune, à savoir la construction de la station d'épuration intercommunale, l'aménagement de la parcelle au 1 rue du Commandant André Dodart et le programme de réduction des pertes d'eau sur le réseau d'alimentation en eau potable.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le jeudi 4 juillet à 20h.

Sans autres remarques la séance est levée à 11h15.